

Comme les années précédentes, ERB poursuit son partenariat avec PROWEBCE pour proposer aux entreprises adhérentes (et à leurs salariés) une large offre de loisirs, shopping et voyages à prix concurrentiels.

Voici les points essentiels à retenir :

Simplicité & tarif exceptionnel

- ❖ Inscription par l'entreprise grâce au formulaire ci-joint.
- ❖ Aucune gestion pour l'entreprise

12.18€
par an
/salarié

Avantages pour l'entreprise

- ❖ Proposer une offre de type CE à ses salariés à un prix très intéressant
- ❖ Offre complémentaire à un CE déjà existant (peut être pris en charge sur le budget de fonctionnement du CE)
- ❖ Fonctionnement simple (gestion des achats par le salarié)

Avantages pour le salarié

- ❖ Des tarifs très intéressants et de vraies économies à la clé
- ❖ Livraison gratuite et illimitée pour toute la billetterie (au domicile du salarié)
- ❖ Chaque salarié gère ses achats en ligne grâce à des codes personnalisés

Conditions :

- ❖ Etre adhérent ERB et être à jour de son adhésion
- ❖ Faire bénéficier tous les salariés de l'entreprise de cet avantage
- ❖ **Inscriptions à faire avant le 15 septembre 2017**
- ❖ Abonnement d'un an, sans obligation de renouvellement
- ❖ Les conditions générales de ventes ont été acceptées par ERB
- ❖ Espace client particulier pour les entreprises ayant un CE
- ❖ Facture et règlement établis par l'entreprise ou CE

Association E.R.B

2 Rue Camille Claudel - Bâtiment Pôle Sud - BP 240

26106 ROMANS Cedex

Tél : 04.75.02.07.68 – contact@assoerb.fr

www.assoerb.fr

Association enregistrée à la Préfecture de la Drôme sous le N°W 263005387